

Remue-méninges 3

La Finance Solidaire

Les intervenant.e.s

Lucie Verdon
La Nef :

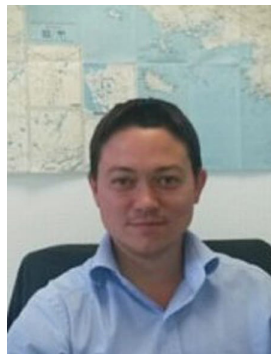
Anciennement issue du monde agricole bio, cette coopérative de finance éthique finance aujourd'hui des projets en utilisant un circuit de l'argent court, pour effectuer des prêts bancaires à des organismes d'utilités écologique, social ou culturelle.

La Nef a, par exemple, financé des Biocoop ou encore des habitats écologiques.



Romain Bohuon
France Active Bretagne :

Historiquement dédié au développement de prêts/garantie pour des repreneurs d'entreprises et des organismes d'ESS, France Active Bretagne propose plusieurs offres de financement en fonction de l'avancée du projet, le principe est aussi d'accompagner et de mettre en réseau pour faciliter l'accès à l'emprunt.



Cécile Michel
Bretagne Capital Solidaire :

Ce fonds d'investissement intervient uniquement en Bretagne, tourné vers des projets écologiques et d'utilité sociale. BCS ne finance cependant que les entreprises et pas les associations.



Jean-Marie Plantard
Les CIGALES - Bretagne :

Ce club d'investisseurs citoyens est réparti en différents clubs sur toute la Bretagne. Ces derniers participent aux financements de projets en offrant un accompagnement via un référent au sein des cigales qui va du début de l'idée à la fin du prêt. Il arrive qu'un projet soit financé par différents clubs.

Les étapes du projet

Phase de création

Certaines aides ou dispositifs s'avèrent particulièrement adaptés à la phase de création.

Les **CIGALES de Bretagne** vont pouvoir vous aider à définir votre statut juridique tout en vous offrant un accompagnement dès le début de votre projet.

France Active Bretagne propose de vous accompagner dès le montage pour vous aider à structurer votre projet, vérifier sa faisabilité et vous orienter vers leurs dispositifs de soutien financier. Ces structures et aides sont souvent complémentaires avec d'autres acteurs, le principe étant de faciliter l'accès à l'emprunt au maximum.

Phase de développement

Si ces 4 organismes aident au financement, ils n'ont pas tous le même rôle et le même public.

- **La Nef** finance tout type de statut et fonctionne comme une banque, elle peut donc octroyer des prêts allant de 20 000€ à 4 000 000€ (la moyenne étant 25 000€), il faut donc des activités et des revenus.
Mais la Nef peut intervenir pour beaucoup de besoin et peut même aider pour combler le besoin en fond de roulement. Le taux d'intérêt est calculé en fonction de plusieurs variantes propre à l'emprunt (coût de fonctionnement, rémunération de l'épargne et prise de risque)
- **France Active** aide au financement des projets d'ESS en se portant garant de votre emprunt, facilitant ainsi l'obtention du prêt.
- **Les CIGALES** de Bretagne participent au financement de tout type de projet, le projet peut être proposé à différents clubs qui décident ou non de financer le projet. Le financement est généralement de 2 000 à 10 000€ par club.
- **Bretagne Capital Solidaire** n'intervient que sur les entreprises avec des projets écologiques ou d'utilité sociale, ici l'investissement passe par une entrée en capital (de 2 à 5 000€) servant à débloquer un compte courant associé et donc un financement allant jusqu'à 20 000€. Ce processus permet de faire reposer la dette sur la société et non sur l'individu, le remboursement du compte courant d'associé se fait avec 1 an de différé, sur 5 ans en remboursement trimestriel.



Ressources

Les sites des intervenants :

- [France active](#)
- [La Nef](#)
- [Les cigales](#)
- [Bretagne Capital Solidaire](#)

Autres sites utiles :

- [Les pôles ESS](#)
- [Aides Tiers-Lieux](#)

